

angoulême.mag
LE JOURNAL DE LA VILLE D'ANGOULÊME
N° 44
MARS 2013

Budget 2013

Les choix d'une ville solidaire

Le prix du repas à 0,94 € à la rentrée

➲ L'image du mois*

Classé !

L'hôtel de ville d'Angoulême, construit entre 1858 et 1868 par Paul Abadie fils, vient de recevoir un avis favorable à son classement au titre des Monuments historiques. L'édifice – jusqu'alors partiellement inscrit – est désormais reconnu comme un patrimoine national d'exception et placé dans sa totalité sous la plus haute protection des services de l'État. Pour bénéficier de ce dispositif, la mairie avait confié à Via patrimoine le soin de réaliser une étude exposant l'intérêt architectural de l'édifice. Les travaux de restauration seront désormais soumis à l'autorisation de l'État qui allouera également à la Ville des subventions plus importantes. Le taux d'aides peut être égal ou supérieur à 50 % du montant des travaux pour un bâtiment classé, il est au maximum de 40 % pour un édifice inscrit. Un atout pour le chantier qui s'annonce et qui débutera en septembre par le ravalement de la façade nord, l'entrée principale du « château ».

*Photo prise depuis les Halles centrales.

Sommaire

Hier, aujourd'hui, demain

Dossier

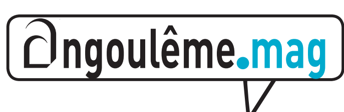
Vivre ensemble

Bouger, écouter, voir

Notre ville, votre mairie

www.angouleme.fr



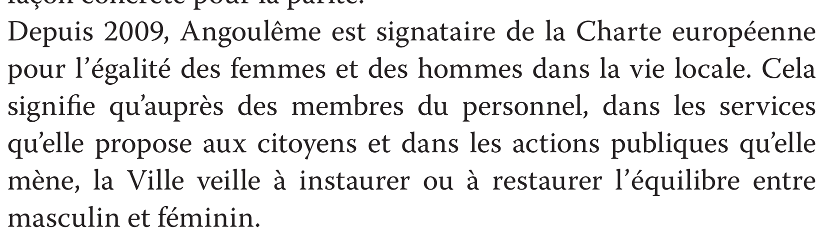


Directeur de la publication : Philippe Lavaud
Directrice de la rédaction : Annie Lavoix
Rédaction : Marie Babin, Sylvie Baré, Astrid Deroost, Philippe Guerry, Myriam Hassoun, Didier Lamare, France-Laure Pons
Photos : Patrick Blanchier et Alberto Bocos (sauf mentions spécifiques)
Maquette et création graphique : Hermès Communication
Impression : Fabrègue
Distribution : Adrexo
Tirage : 33 500 exemplaires
ISSN 1297-8396. Imprimé avec des encres d'origine végétale, sur papier couché, issu de forêts gérées européennes, produit en usine certifiée Imprim'vert

L'égalité au cœur de notre projet

La Journée internationale des femmes est marquée, chaque année, par de multiples actions et manifestations qui visent à défendre les droits des femmes dans les domaines politique, économique, professionnel, éducatif, social, sanitaire et culturel.
Salaire égal à travail égal, droit à la liberté de vivre sans violences, ni discriminations... Ici, dans l'Hexagone et au-delà de nos frontières, la lutte pour l'égalité entre les hommes et les femmes reste d'une criante actualité.
Pour ce 8 mars, la Ville a choisi d'habiller les plaques émaillées de ses rues de nombreux noms de femmes, figures historiques ou personnalités contemporaines.
Le but de cette opération symbolique, ludique, est de bousculer les préjugés et de nous interroger ensemble : aurions-nous tant de grands hommes et si peu de « grandes » femmes ? D'où les hommes tiennent-ils le pouvoir d'être ainsi célébrés ?
L'initiative a aussi pour but d'informer, de vous dire que notre ville ne se satisfait pas d'un jour pour agir en faveur de l'égalité. Mais qu'elle s'engage au quotidien et de façon concrète pour la parité.

©P.ROBIN



Depuis 2009, Angoulême est signataire de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. Cela signifie qu'auprès des membres du personnel, dans les services qu'elle propose aux citoyens et dans les actions publiques qu'elle mène, la Ville veille à instaurer ou à restaurer l'équilibre entre masculin et féminin.
Vous êtes, Angoumoisines et Angoumoisins, invités à vous associer à cette démarche. Dans tous les secteurs, des habitants, conseillers des quartiers, recueillent votre avis sur les disparités ressenties, vécues au quotidien. Un état des lieux qui permettra d'envisager de nouvelles actions pour plus d'égalité.
Angoulême est déjà fortement engagée dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Entre autres dispositifs, le Centre communal d'action sociale vient d'ouvrir un accueil de jour pour les femmes victimes de violences conjugales.
Lutter pour l'égalité entre les hommes et les femmes, c'est lutter contre l'ensemble des exclusions, c'est bâtir une ville solidaire, respectueuse des droits de chacun.

Philippe Lavaud
Maire d'Angoulême
Président du GrandAngoulême



Rond-point BD

Lucien vous salue bien !

Lucien, personnage de Frank Margerin, prend la pose au rond-point d'Aquitaine (croisement de la route de Bordeaux et du boulevard bleu). La statue, longue de sept mètres, a été restaurée à l'initiative de la Ville et installée en janvier par les services techniques. L'imposante sculpture avait été créée par le Festival international de la bande dessinée pour l'exposition consacrée au père du célèbre rocker, Grand Prix d'Angoulême en 1992. Un club d'entreprises l'avait ensuite reprise et présentée près du rond-point de Girac avant de l'offrir à la mairie.



Le nouveau Conseil municipal enfants reçu dans les grands salons de l'hôtel de ville, en décembre après l'élection.

Citoyenneté

Les jeunes élus en sommet !

Depuis leur élection récente, les vingt-cinq membres du Conseil municipal enfants phosphorent à tout va. Ils se sont déjà réunis trois fois. Solidarité, handicap, environnement, culture, alimentation, vivre ensemble... les sujets et les idées ne manquent pas. Une expérience enrichissante que ces nouveaux élus ont partagée le 9 février dernier à La Couronne avec une centaine d'autres jeunes conseillers municipaux.

en bref...

Plan de déplacements urbains

Tables rondes



Le GrandAngoulême a décidé d'approfondir les grandes orientations du Plan de déplacements urbains (PDU) et de présenter ses enjeux, objectifs et actions concrètes, lors de six tables rondes.
Jusqu'au 14 mars, ces tables rondes, ouvertes à tous, correspondant aux six grandes orientations du projet de PDU, se tiennent dans l'agglomération. Ces moments de concertation sont retransmis en direct sur le site Internet consacré au PDU (www.mobilite-grandangouleme.fr), sur lequel on trouvera en plus : les dates des tables rondes, des documents d'information, la synthèse des échanges... au cours desquels il est aussi possible de poser une question en direct sur Twitter, en utilisant le mot-dièse *#pdugrandangouleme.*

Travaux

Rénovation au Moulin des Dames

L'année 2012 a été riche en transformations pour le foyer-résidence du Moulin des Dames qui accueille ses résidents seniors dans des conditions optimales de confort : rénovation de dix logements, du salon, du restaurant, des locaux administratifs et d'un escalier par la régie des services techniques de la Ville, et début des travaux d'étanchéité des toitures-terrasses.
Au programme 2013 : réfection d'espaces communs du salon ; travaux de peinture aux trois étages ; remise aux normes de la sécurité incendie ; création d'un espace déchets ménagers et rénovation de dix nouveaux logements.
Le foyer-résidence accueillant des seniors autonomes est un établissement public rattaché au Centre communal d'action sociale d'Angoulême.

8 mars

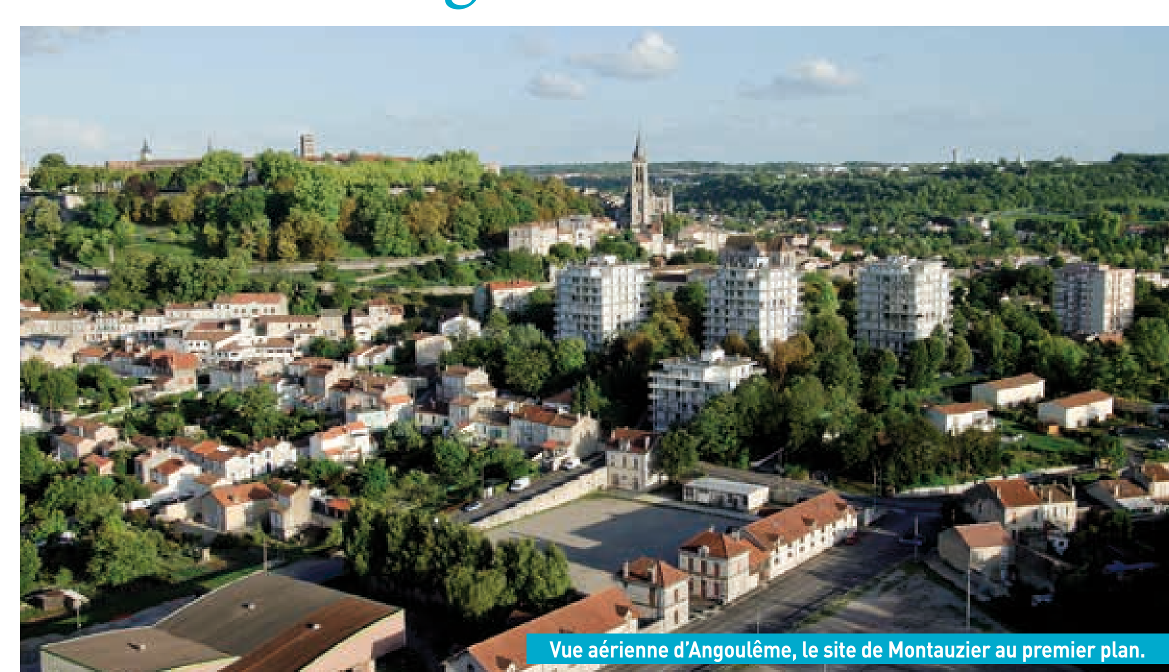
Une ville... au nom des femmes



Et si l'égalité hommes-femmes s'observait au coin de la rue, simplement en levant le nez ? À l'occasion de la Journée internationale des femmes, le 8 mars, les plaques de rue d'Angoulême se sont couvertes symboliquement des noms de femmes célèbres (sur notre photo, la rue Marguerite-d'Angoulême qui elle, existe bel et bien). La découverte de cette nouvelle cité paritaire a donné lieu à un mini-circuit avec quiz. Une démarche qui illustre l'engagement de la Ville, signataire de la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale.

Plan local d'urbanisme

Le futur d'Angoulême se dessine avec vous



Vue aérienne d'Angoulême, le site de Montauzier au premier plan.

Le Plan local d'urbanisme (PLU) définit les orientations d'aménagement de la ville pour les années à venir. Tous les Angoumoisins sont invités à contribuer à son élaboration.
Le PLU s'élabore en deux temps. Tout d'abord, un diagnostic territorial, élaboré par des professionnels, analyse la situation (habitat, économie, déplacements, environnement, équipements publics...) et fixe les enjeux en matière d'urbanisme. Ce diagnostic vient d'être réalisé et est actuellement présenté aux Angoumoisins lors d'une exposition itinérante.
Le second temps du PLU concerne l'élaboration d'un document de référence définissant concrètement les orientations à suivre et les actions à mener : c'est le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD).
Il est essentiel que les Angoumoisins soient associés à l'élaboration du PADD afin que les idées de chacun contribuent à construire le projet le plus largement partagé.
Dans ce but, la mairie met en place diverses actions :
– présentation du projet au moyen d'une exposition itinérante et évolutive (dates et lieux ci-contre),
– organisation de rencontres publiques aux moments-clés du projet,
– mise à disposition d'un registre d'expression à l'accueil de l'hôtel de ville,
– création d'une adresse mail consacrée au projet (**plu.angouleme@mairie-angouleme.fr**) où chacun est invité à contribuer à la réflexion.



Exposition itinérante sur le diagnostic territorial.
Hôtel de ville, jusqu'au 15 mars ;
Espace public municipal de Ma Campagne, 18-29 mars ;
Centre socio-culturel et sportif de la Grande-Garenne, 1er-12 avril ;
Centre socio-culturel et sportif de Bel-Air/Grand-Font, Maison du temps libre, 15-30 avril ;
Centre socio-culturel Rives de Charente, 2-17 mai.

Isabelle-Taillefer

Un foyer plus grand pour l'autonomie des jeunes

À Angoulême, le Foyer des jeunes travailleurs (FJT) Isabelle-Taillefer accueille des jeunes gens engagés dans un parcours professionnel ou rencontrant temporairement des difficultés, professionnelles, familiales ou financières.
Garçons et filles bénéficient à Isabelle-Taillefer d'un logement, ainsi que d'un lieu de vie, de restauration, d'information et de rencontres, favorisant la construction ou la poursuite de leurs projets de jeunes adultes.
Dans un contexte socio-économique difficile, la demande d'hébergement est croissante et le FJT entend répondre à cette situation en étendant et diversifiant son offre de logements. L'acquisition d'un logement, mitoyen du bâtiment de la rue des Cordonniers, va permettre à la structure de gagner deux studios (quatre places d'hébergement) et d'accueillir des locaux techniques.
Plus innovante, la création d'une Structure Soleil mettra à disposition des studios situés dans le voisinage du FJT. Les locataires de ces logements de proximité acquerront une plus grande autonomie et consolideront leur parcours résidentiel, tout en continuant à profiter des services du foyer. L'objectif de ces opérations d'extension et de diversification du foyer est à terme de passer de 37 à 50 places d'hébergement.



Moment convivial au Foyer des jeunes travailleurs Isabelle-Taillefer.

Le FJT Isabelle-Taillefer est une structure agréée résidence sociale rattachée au Centre communal d'action sociale d'Angoulême, située rue des Cordonniers.
05 45 38 79 39 – fjtccas@mairie-angouleme.fr

Budget

Des investissements qui comptent

Pour améliorer le bien-être des habitants, enfants et adultes, la Ville continue d'investir en 2013 dans l'éducation, la solidarité, l'environnement, la culture et le sport. Décompte par secteur pour les douze prochains mois.

Investissement total en 2013 :
- **32,9 millions d'euros dont 17,4 millions d'euros au titre du service de la dette.**

Dépense de fonctionnement en 2013 :
- **68 millions d'euros.**

Le total des dépenses réelles inscrites au budget 2013 s'élève à :
- **101 millions d'euros, ce qui représente une diminution de 4,6 % par rapport au budget 2012.**



Éducation et jeunesse

©FOTOLIA

La Ville investit 677 486 euros dans les écoles.

Dont :
- 331 000 euros de matériel et de mobilier pour les écoles et la restauration scolaire.
- 260 000 euros pour la réfection des sanitaires des écoles primaires Condorcet, Victor-Duruy, Jean-Moulin et pour des travaux à la maternelle Jean-Macé.



Solidarité et citoyenneté

©FOTOLIA

La Ville investit cette année 135 900 euros dans l'accueil des jeunes enfants.

Dont :
- 52 000 euros de mobilier et de matériel pour les différentes structures d'accueil.
- 6 000 euros pour les locaux de restauration.
- 78 000 euros pour des travaux dans les crèches et les haltes-garderies.

En 2013, la somme allouée pour les travaux de la résidence Moulin des Dames est de 190 000 euros.





Culture et sport

©FOTOLIA

La Ville investit 1,99 million d'euros pour la mission culture et sport.

Dont :
- 30 000 euros de travaux au théâtre.
- 55 000 euros pour la poursuite du programme de restauration des remparts.
- 408 000 euros au titre de subventions d'équipements.
- 569 000 euros de travaux sur les équipements sportifs : stade de Chanzy, salle omnisports de la Grand-Font, courts de tennis des Trois Chênes…
- 95 000 euros de travaux dans les centres socio-culturels : Rives de Charente, Maison de l'enfant, Maison du temps libre.



Urbanisme et environnement

©FOTOLIA

La Ville investit 10,38 millions d'euros dans l'urbanisme et l'environnement.

Dont :
- 1,4 million d'euros de travaux dans le cadre du programme pluriannuel de voirie.
- 312 000 euros dans l'éclairage public, en particulier le renouvellement des postes d'éclairage.
- 2 millions d'euros dans les aménagements de voirie de l'ORU du secteur Ouest.
- 4,5 millions d'euros d'équipements et de travaux dans le secteur Ouest : construction du Pôle petite enfance, réhabilitation des écoles Jean-Mermoz et Cézanne-Renoir.
- 400 000 euros dans la restauration de la façade de l'hôtel de ville (1re tranche de travaux).

Entretien

« *Nous nous sommes engagés à préserver le budget des ménages* »

La Ville d'Angoulême vient de voter son budget primitif pour 2013, une étape importante dans la vie municipale qui dessine les principaux investissements de l'année.
Explication avec Philippe Lavaud, maire d'Angoulême.



©P. ROBIN

À RETENIR

La Ville améliore sa situation financière tout en maintenant ses investissements (15 millions d'euros) pour répondre aux demandes des habitants et faire d'Angoulême une ville solidaire, avec notamment la mise en place du tarif unique pour la restauration scolaire à 94 centimes d'euro dès septembre prochain. Le tout sans augmenter les taux d'impositions locales.

Angoulême.mag. – La baisse du prix du repas dans les restaurants scolaires fait partie des décisions phares. Pourquoi cette mesure ?

Philippe Lavaud. – Dès septembre, le repas dans les restaurants scolaires sera à moins d'un euro, 94 centimes, pour les enfants d'Angoulême. Il s'agit de redonner concrètement du pouvoir d'achat aux familles qui doivent faire face à l'augmentation du coût de la vie. Un tarif unique permettra également plus d'équité. Il profitera aux 3 000 enfants qui mangent chaque jour dans nos écoles. Bien entendu, la qualité des repas s'améliore toujours grâce à notre adhésion au programme national nutrition santé.

Malgré des recettes en baisse, en raison de la réduction des dotations de l'État, la Ville n'augmente pas les taux de fiscalité…

– En effet, conformément aux principes que notre équipe municipale a fixés dès 2008, les taux restent inchangés pour la taxe d'habitation, le foncier non bâti et le foncier bâti. N'oublions pas qu'en 2010, les trois taxes ont baissé de 1 %. En cette période de crise économique, nous ne souhaitons pas augmenter la pression fiscale sur les ménages angoumoisins.

La situation financière de la Ville connaît une nette amélioration. Comment avez-vous procédé ?

– Depuis notre arrivée en 2008, nous nous sommes attachés à mener une gestion rigoureuse de l'argent public et ces efforts paient. Le désendettement de la Ville se poursuit à un rythme soutenu. Ainsi, fin 2009, il fallait 17 années pour rembourser notre dette ! Aujourd'hui, il n' en faut plus que 7,6. Angoulême ne fait plus partie des 50 villes les plus endettées de France, ce qui est une bonne nouvelle. Malgré nos contraintes financières, cela nous permet d'envisager l'avenir de notre belle cité avec de meilleures perspectives.

On a parlé d'Angoulême pour son combat contre les emprunts toxiques. Qu'en est-il aujourd'hui ?

La précédente municipalité avait souscrit trois emprunts structurés dont deux sont classés hautement toxiques par la charte Gissler. Les taux de ces emprunts sont fortement volatiles car ils sont indexés sur le change (dollar/yen ; euro/franc suisse et euro/dollar). Ainsi, en seulement un an et demi, nous avons dû payer 1,2 million d'euros rien qu'en surplus d'intérêts. Cette situation n'est pas tolérable et nous avons assigné la banque Dexia pour faire annuler ces contrats abusifs.

La justice s'est prononcée en faveur du Département de la Seine-Saint-Denis. Est-ce un signe positif pour Angoulême ?

Le tribunal de grande instance de Nanterre a prononcé l'annulation des clauses d'intérêt de trois emprunts contractés par la Seine-Saint-Denis auprès de Dexia. C'est la première fois que Dexia se trouve condamnée sur le fond. On peut légitimement espérer que cette jurisprudence s'applique à nos contrats.
Nous avons assigné cette banque pour les mêmes motifs, devant le même tribunal et notre dossier est défendu par le même avocat. Cela nous ouvre quelques espoirs pour la décision que nous attendons sur un contrat, avant l'été.

Budget

Angoulême, une ville à vivre

Le quotidien de la famille Valois, c'est le budget 2013 en action. Suivez les tribulations de José, de ses enfants et petits-enfants à Angoulême pour visualiser les investissements de la Ville dans tous les domaines de la vie de ses habitants.

La famille Valois

Le grand-père : **José**, 67 ans.
Les parents : **Annette**, 40 ans, **Pierre**, 38 ans.
Les enfants : **Tom**, 10 ans, **Élodie**, 8 ans, inscrits dans la même école élémentaire, **Emma**, 5 ans, en maternelle.



Il est bientôt 16 h 30. José, comme beaucoup de grands-parents, se prépare à aller chercher ses petits-enfants à l'école. Angoulême compte 16 écoles élémentaires et 15 écoles maternelles. À la rentrée 2013, il est prévu qu'elles passent toutes à la semaine de quatre jours et demi.



En sortant de chez lui, José croise Lucien, son voisin. Cette année, comme plus de deux cents Angoumoisins de plus de 60 ans ou en situation de handicap, ce dernier bénéficie du portage de repas à domicile par le Centre communal d'action sociale (CCAS). En partenariat avec la médiathèque de Ma Campagne, le CCAS propose aussi désormais le prêt de livres et de revues.

Infos CCAS Pôle seniors handicap, 05 45 37 53 35

José invite Lucien à l'accompagner au prochain repas des aînés organisé par le Centre communal d'action sociale (CCAS). Ils iront de même ensemble au concert de la prochaine édition de Piano en Valois. Chaque année, les Angoumoisins de plus de 65 ans sont invités à un repas de Noël et à des spectacles.

En 2013, la Ville s'engage à maintenir sa subvention de **2,5 millions d'euros** au CCAS, dont le rôle est de prévenir, de remédier à toutes les situations pouvant engendrer des exclusions, en proposant des services en direction de toutes les tranches d'âge.





José prend son bus pour aller chercher ses petits-enfants. Il utilise régulièrement les transports en commun grâce au tarif Âge d'or proposé par la STGA et subventionné par la Ville, accessible aux Angoumoisins de plus de 65 ans sous conditions de ressources.



Tom et Élodie sortent juste de classe. Ont-ils bien mangé à midi ? En grand-père attentif, José sait que oui : il a consulté les menus composés avec soin par le service municipal de restauration scolaire. La qualité est assurée : repas équilibrés et part grandissante de produits bio.

Nouveauté pour la rentrée 2013 : la Ville a fixé le prix du repas à 94 centimes d'euros pour les 3 000 enfants qui mangent dans les 27 restaurants scolaires d'Angoulême. Une baisse de tarif qui sera assurée par la mairie à hauteur de **300 000 euros** par an.

Infos service Vie scolaire, 111 rue de Saintes, 05 45 38 64 45, www.angouleme.fr et Guide de la rentrée.

José, Tom et Élodie vont aller chercher Emma à la maternelle. En chemin, ils croisent une Mia. Tom explique à son grand-père qu'il s'agit de mobili volt, le nouveau service d'autopartage de véhicules électriques. On peut les louer selon ses besoins avec sa carte de bus devenue mobili'carte. Cinq stations d'autopartage sont à la disposition des usagers : Champ-de-Mars, Grande-Garenne, Espace Franquin, gare SNCF et proximité du pont Saint-Cybard.

Infos sur www.mobilivolt.fr et sur le site de la Ville www.angouleme.fr.





Tom apprend beaucoup de choses depuis qu'il siège au Conseil municipal enfants (CME) d'Angoulême. Les actions des jeunes élus portent sur des sujets aussi divers que la propreté, la solidarité ou encore le handicap. *En 2012, les enfants ont ainsi participé, avec l'Association des paralysés de France (APF), à la mise en place à Frégeneuil de bacs de plantation adaptés aux personnes handicapées.*

En 2013, la Ville alloue **4 000 euros** au fonctionnement du CME.

Infos : cme16.lespetitsdebrouillardspc.org

À l'école, Emma a fait de la peinture, elle adore ça. À la prochaine rentrée, ses parents pensent l'inscrire à l'école Jean-Mermoz. L'établissement, voisin de la nouvelle antenne de l'École d'arts plastiques du GrandAngoulême, rouvrira ses portes, entièrement rénové, avec des classes à horaires aménagés arts plastiques accessibles aux écoliers d'Angoulême du CP au CM2 (lire page 15). Un maillon supplémentaire dans les formations à l'image. Les investissements du secteur Ouest Basseau/Grande-Garenne comprennent également la construction du Pôle petite enfance et la rénovation de l'école Cézanne-Renoir.

©N.BEELE

En 2013, Angoulême investit **4,515 millions d'euros** dans les équipements du secteur Ouest Basseau/Grande-Garenne.



Tom et Élodie sont plutôt des sportifs : Tom joue au handball dans un club grâce à l'aide à la licence. *Élodie a choisi le golf qu'elle pratique gratuitement à l'École municipale des sports (EMS).*

L'aide à licence permet depuis 2009 à de nombreux enfants d'accéder à la pratique d'un sport au sein d'un club. Ce chiffre est en constante augmentation et devrait dépasser les 400 bénéficiaires cette année. Avec 90 inscrits en 2013, l'École municipale des sports – ouverte aux 6-11 ans inscrits dans les écoles d'Angoulême – élargit sa palette d'activités. En plus du mercredi matin, elle concerne désormais le temps périscolaire et les petites vacances pour s'adapter à la mise en place de la semaine de quatre jours et demi.

En 2013, Angoulême alloue **42 300 euros** au budget sport des enfants.

Infos à la mairie, service Vie sportive, 05 45 92 40 97, www.angouleme.fr et Guide des sports.



José emmènera les enfants goûter dans le square Gontran-Labrégère, près de la place Mulac, à Saint-Cybard. Le square a été entièrement réaménagé par la Ville avec des jeux pour enfants, selon la proposition du conseil des quartiers du secteur. Des instances, mises en place par Angoulême en 2009, qui invitent les habitants à participer à la vie locale.

En 2013, la Ville inscrit **40 000 euros** au budget des conseils des quartiers.

Infos sur les conseils des quartiers et secteurs auprès de la Direction citoyenneté et développement social, 05 45 38 70 86 et www.angouleme.fr/quartiers.

Autre initiative : au parc Frégeneuil, le conseil des quartiers (secteur 1) a inauguré en octobre dernier un sentier de découverte de 4 km, jalonné de panneaux informatifs. Au long du parcours, comme partout ailleurs dans la ville, les agents municipaux appliquent une gestion des espaces verts respectueuse de l'environnement, en limitant l'utilisation de produits phytosanitaires.



En rentrant, José et ses petits-enfants admirent les murs peints. Emma apprécie particulièrement la nouvelle fresque, réalisée rue Saint-Cybard, qui met en scène l'univers du vaillant petit Kirikou et s'illumine à la nuit tombante. Angoulême poursuit le programme de création et de restauration de murs peints, constituant un parcours original très prisé des habitants et des touristes.

Deux nouvelles fresques verront le jour (secteur Ouest et L'Houmeau). **207 000 euros** seront investis en 2013.

Arrêt aux Halles centrales, désormais aussi ouvertes le vendredi après-midi, le temps de quelques courses. La Ville soutient fortement les commerçants d'Angoulême.

122 000 euros sont inscrits au budget 2013 pour l'entretien de locaux commerciaux et l'organisation d'animations.





José achète des légumes et suit les conseils d'Élodie. Lors du goûter intergénérationnel organisé à Noël par l'Atelier Santé Ville, et préparé avec des personnes de tous les âges et de tous les quartiers d'Angoulême, la petite fille a été sensibilisée aux règles d'une bonne alimentation. Angoulême s'engage dans l'élaboration du Contrat local de santé en partenariat avec l'Agence régionale de santé. Il sera formalisé au premier semestre et permettra des actions de prévention sanitaire dans toute la ville.



Comme des centaines d'Angoumoisins, Annette Valois, la mère, est bénévole dans une association. La Ville renouvelle cette année la Journée des associations, avec en projet la création d'un Conseil local de la vie associative et d'un portail internet, réunissant des représentants d'associations culturelles, sportives, de loisirs, humanitaires…

Au budget 2013, **5,8 millions d'euros** sont attribués aux associations, dont 113 000 euros de subventions prévus pour les associations à caractère social et 792 000 euros pour les nombreuses associations sportives angoumoisines.



Retour au domicile des Valois. Pierre, le père, vient de se garer dans la rue au tarif résident. Un large éventail de solutions existe pour stationner à Angoulême : PIAF pour les professionnels mobiles, tarifs actifs, vignettes résidents, tarif social… Et les parkings souterrains sont gratuits dès 17 h et cinq samedis par an, pour les soldes et les fêtes de fin d'année.

La Ville inscrit **60 000 euros** au budget 2013 pour la remise aux normes et l'accessibilité des ascenseurs des parkings.

Infos stationnement, GESTA, 05 45 95 60 66, www.angouleme.fr et gesta@mairie-angouleme.fr



En attendant, les enfants regardent des dessins animés. Ils sont fans et ne ratent jamais 16000 Toons, le festival qui leur permet de découvrir gratuitement les films et séries fabriqués dans les studios d'animation d'Angoulême. Pierre et Annette sont, eux, des fidèles du Festival du film francophone qui se tient tous les ans en août. Sans oublier bien sûr le Festival international de la bande dessinée, le Circuit des Remparts, les Musiques Métisses, Théâtre en Fête, les Gastronomades… : l'année à Angoulême est rythmée par les événements grand public, tous soutenus par la Ville.

Annette rentre satisfaite de sa journée. Elle a même eu le temps, en passant à l'Espace public municipal (EPM) tout proche, de régler la cantine des enfants. Les EPM sont des nouveaux services de proximité qui permettent d'accomplir en un même lieu une diversité de démarches. Le premier s'est ouvert l'an passé à Ma Campagne.



En 2013, Angoulême investit **150 000 euros** dans la création des EPM du centre-ville et de Saint-Cybard.



Visite groupée au musée de la Bande dessinée, qui est gratuit le premier dimanche du mois. Emma aime les expos. Au musée du Papier, elle a adoré celle de Joisel, magicien de l'origami, qui a attiré 29 000 visiteurs. À voir en ce moment, les belles bandes dessinées des éditions Hoochie Coochie, avant l'exposition Mode et Papier qui s'ouvrira au printemps.

Le musée d'Angoulême (Beaux-Arts) et le musée du Papier sont gratuits tous les jours. Le musée de la Bande dessinée l'est le premier dimanche du mois. La Ville consacre **499 000 euros** en 2013 pour le fonctionnement de ces espaces culturels et la mise en place d'expositions.



Passerelle et coulée verte en bord de Charente, la ville est propice aux belles balades à vélo. Depuis 2008, Angoulême a initié, en partenariat avec l'association VéloCité de l'Angoumois, la création de plusieurs centaines de places pour vélos. Trois doubles sens cyclables ont également été mis en place. En 2013, la Ville achèvera la piste cyclable du boulevard bleu.



Après avoir embrassé ses petits-enfants, José retourne chez lui. Il croise à nouveau son voisin, qui revient du cours de self défense, l'une des nombreuses activités seniors mises en place par la Ville. Le service Vie sportive de la Ville organise pour eux des activités sportives, gratuites ou à très bas coût : gymnastique, tir à l'arc, self-défense, randonnée, sophrologie… Quelque 120 personnes y participent cette année.

Infos : Guide des seniors, www.angouleme.fr et service Vie sportive, 05 45 92 40 97.

Insertion

La Régie dans ses nouveaux murs

La Régie urbaine qui permet, chaque année, le retour à l'emploi de dizaines d'habitants, emménage à l'îlot Charité. Des locaux neufs, nés de l'Opération de renouvellement urbain, pour une mission essentielle.



Îlot Charité.

« *Ce déménagement est un vrai progrès*, confie Marie Dupont, directrice de l'association Régie urbaine (ARU), chantier et entreprise d'insertion installés dans le secteur Ouest d'Angoulême. *Nos activités étaient éclatées dans le quartier. Nous pouvons désormais regrouper tout le monde. Cela simplifie notre travail et renforce la cohérence de l'équipe.* »



Travaux de clôture effectués par l'ARU pour Le Maillon, association intérimaire de soutien aux demandeurs d'emploi, rue de la Charité.

L'ARU a quitté les locaux du Corsaire pour rejoindre l'ilot Charité. Au pied de la passerelle, trait d'union entre Basseau et La Grande-Garenne, l'association occupe 524 m² dans un ensemble neuf. Le bâtiment HQE (Haute qualité environnementale) accueille également Loisirs Formations Mobilité, autre association solidaire. Outre un espace d'accueil conçu pour recevoir les publics dans d'excellentes conditions, L'ARU dispose de bureaux, d'entrepôts et, nouveauté, de vestiaires et d'un réfectoire.

Un parcours pour chacun

Dans un premier temps, les deux conseillers du Point accès aux droits sociaux (PADS) restent à l'ancienne adresse, au Corsaire. L'ensemble des autres membres du personnel est donc installé au 10 rue Louise de Marillac : vingt et un permanents, deux apprentis et cinquante-trois salariés en contrats aidés qui travaillent dans le bâtiment, la propreté, les espaces verts et le maraîchage.

L'un des deux conseillers du PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi) a également un bureau sur place, le second reste à Soyaux. « *Dès la phase d'installation achevée, nous allons poursuivre et enrichir notre projet associatif avec les salariés, les habitants et nos partenaires institutionnels* », explique Philippe Soulat, président de l'ARU. Un projet qui repose sur la construction d'un parcours individualisé vers l'emploi, adapté aux besoins, aux compétences de chacun et à la réalité du monde du travail. « *En parallèle*, poursuit le président, *nous interrogeons nos clients, dont font partie les collectivités, afin de définir leurs besoins en travaux pendant l'année et d'établir un budget prévisionnel.* »

La Ville d'Angoulême, le GrandAngoulême, le conseil général de la Charente et la Ville de Soyaux sont membres de droit du conseil d'administration de l'ARU.

Maraîchage
Marchés aux légumes

Neuf personnes suivent actuellement le chantier d'insertion de l'ARU qui a pour cadre les serres et les sillons d'un terrain situé dans la commune de Trois-Palis. Les jardiniers, qui bénéficient d'un accompagnement professionnel, produisent des légumes bio, certifiés Ecocert. Les amateurs de frais peuvent faire leurs achats au marché de Basseau, le mardi, de Saint-Cybard, le samedi ou chez Bio Terroir à Roullet.

Basseau/Grande-Garenne

L'art fait école à Jean-Mermoz

Rénovation de l'école Jean-Mermoz et construction de l'antenne de l'École d'arts plastiques du GrandAngoulême : deux chantiers en un même site pour mettre la pratique artistique à la portée de tous.



En septembre, les élèves entreront par la grande porte, rue Verrazano, dans une école totalement réhabilitée, moderne et colorée. Le cachet architectural du bâtiment, construit en 1964, a été préservé.

© ÉRIC LAURENT ARCHITECTE GREENWICH0013

Les travaux vont bon train. Ici, les classes en cours de complète rénovation. Là, une bibliothèque qui ouvrira sur la cour de récréation pour bouquiner entre midi et deux, une salle polyvalente avec garderie... Plus loin, le restaurant scolaire aussi en réfection. Et à proximité, le nouveau bâtiment qui abritera l'antenne – jusqu'alors installée impasse Chardonne – de l'École d'arts plastiques du GrandAngoulême : quelque 700 m² conçus pour la pratique de la peinture, de la terre, du multimédia, de la gravure ou la construction de volumes.

Dans le cadre de l'Opération de renouvellement urbain du secteur Ouest, l'école Jean-Mermoz change de couleurs. Elle deviendra, dès la rentrée prochaine, auréolée du prestigieux nom d'Albert Uderzo, un attractif pôle pédagogique dont les enfants de l'établissement et de toute l'agglomération seront les premiers bénéficiaires. Grande nouveauté pour les élèves inscrits à Jean-Mermoz : ils vont tous, toute l'année, apprendre par l'art et n'auront qu'un préau à traverser pour aller de leur salle de classe aux ateliers de pratique artistique.

« *Les enfants de cours élémentaire vont suivre les premières classes artistiques. Le quartier va bénéficier d'un équipement neuf. C'est, pour la Ville, un projet essentiel d'éducation artistique dans sa volonté d'ouvrir à tous l'accès à l'art et à la culture* », explique Gérard Desaphy, adjoint au maire d'Angoulême en charge de la culture.

Parcours pédagogique jusqu'au CM2

Ce projet novateur de Classes à horaires aménagés arts plastiques pour tous est le fruit d'un partenariat entre l'Éducation nationale et l'École d'arts plastiques.

« *L'art est un autre langage qui permet d'apprendre par l'expérimentation*, explique sa directrice Elske Haller. *Les enfants utilisent leurs mains pour comprendre des principes abstraits.* » Assimiler la géométrie en construisant des volumes, passer de la lecture à l'écriture d'un scénario, percer le mystère des images en dessinant et en réalisant, en équipe, un petit film d'animation...

Au fil d'un parcours pédagogique déroulé du CP au CM2, chaque enfant abordera différentes disciplines pour développer ses capacités de compréhension et de création.

Le reste du temps, l'École d'arts plastiques accueillera dans ses locaux flambant neufs ses visiteurs habituels : enseignants et élèves des écoles du GrandAngoulême qui réalisent une œuvre avec le concours expert des professeurs d'art ; enfants et adultes de l'agglomération qui suivent des activités hebdomadaires ou s'inscrivent, pendant les vacances, à des stages variés ; étudiants en prépa...

Le site Jean-Mermoz, pôle lumineux, ouvert sur la vie du quartier, rassemblera ainsi des publics et des âges différents. Et sera, à l'image de l'art, un vecteur d'échanges entre les habitants.



Classes à horaires aménagés arts plastiques à l'école Jean-Mermoz, pour les enfants du secteur Ouest et des autres quartiers d'Angoulême : renseignements auprès de la mairie, service Vie scolaire, 111 rue de Saintes, 05 45 38 64 45.

Ateliers hebdomadaires, enfants et adultes, stages, etc. : renseignements à l'École d'arts plastiques du GrandAngoulême, 10 rue des Acacias, 05 45 94 00 76.



Aspect industriel et bardage métallique. Les élèves de Jean-Mermoz auront un accès direct à l'antenne de l'École d'arts plastiques. Pour les participants extérieurs, l'entrée se fera rue Antoine-de-Conflans.

© ÉRIC LAURENT ARCHITECTE GREENWICH0013

Pôle petite enfance
C'est parti !

Dans le secteur Ouest, aux Molines, la première pierre du Pôle petite enfance sera prochainement posée en présence du maire Philippe Lavaud. L'équipement rassemblera en un même lieu les structures du quartier : halte-garderie de Basseau et appartement d'accueil Kalis, crèche et espace d'accueil parents/enfants Coussins Câlins de la Grande Garenne. La fin de la construction du bâtiment, habillé de bois et intégré au décor de verdure, est prévue pour le printemps 2014.

Aménagement

Jeunesse et patrimoine à bonne enseigne

Le Centre information jeunesse au Champ-de-Mars, Via patrimoine à l'hôtel Saint-Simon : la Ville a mis à la disposition de ces associations des locaux adaptés à leur mission d'accueil.



À l'angle de la place du Champ-de-Mars, le nouveau CIJ se dévoile et s'ouvre à tous.

Migration presque printanière. Le CIJ, Centre information jeunesse, a rejoint les hauteurs du Champ-de-Mars, côté cinéma. « *Notre volonté est de donner une vraie place à la jeunesse angoumoisine, de répondre à ses besoins. Le fait de mettre des locaux à la disposition du CIJ au cœur de la ville, dans un lieu connu, visible, accessible, entre dans ce projet* », confie Anissa El Messoudi, adjointe au maire chargée de la jeunesse et de la vie associative.

Mode d'emploi

Grâce à une convention entre la municipalité et le gestionnaire de la galerie commerciale, et après des aménagements, le CIJ se déploie dans un cadre lumineux : hall d'accueil et espace de documentation, avec bornes Internet ; salle de réunion ; salons pour entretiens individuels dont un accueille la permanence du Foyer de jeunes travailleurs Pierre-Semard, bureaux…

L'occasion de découvrir ou de redécouvrir un lieu utile, vivant, dont la vocation est d'informer, de conseiller et d'orienter tous les publics dans une multitude de domaines : métiers, enseignement, formation, logement, stages à l'étranger, emploi, loisirs, vie pratique, santé ou création d'entreprises. Vous avez de 14 à 45 ans (mais la fourchette n'est pas exclusive), vous êtes scolaire, professionnel ou parents, vous habitez Angoulême, l'agglo ou d'autres coins de Charente… le CIJ vous délivre toutes les infos souhaitées.

Son équipe offre un accueil personnalisé, gratuit, anonyme et sans rendez-vous. Il suffit de passer la porte et un conseiller vous guidera dans votre recherche, vous accompagnera même dans la construction d'un projet. Le CIJ organise aussi toute l'année des animations – bourse aux jobs d'été, bénévolat ou baby-sitting *dating*, cafés linguistiques, forum santé –, et édite des guides pratiques indispensables.

L'équipe du Centre information jeunesse dans ses tout nouveaux locaux.

www.info-jeunesse16.com et au Champ-de-Mars, 05 45 37 07 30, du mardi au jeudi, 9 h-12 h 30 et 13 h 30-17 h 30 ; du vendredi au samedi, 13 h 30-17 h 30.

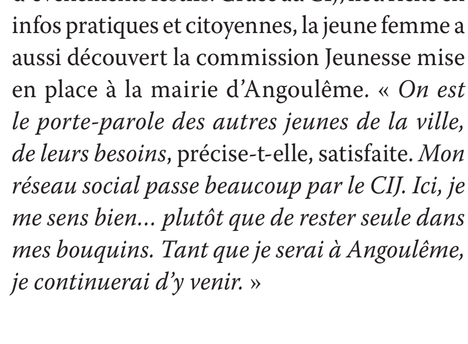


Anaïs Dubois
Petits boulots et Internet



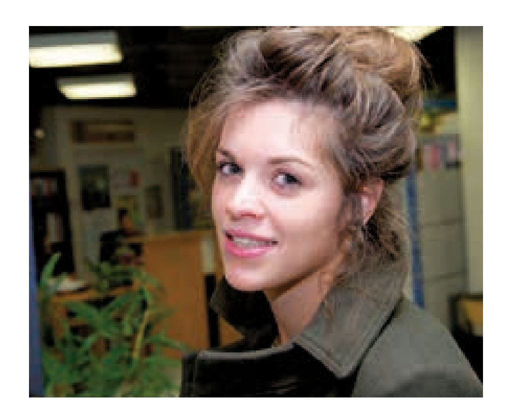
Elle a 20 printemps, est en terminale littéraire à Marguerite-de-Valois. Anaïs Dubois, angoumoisine, a poussé la porte du CIJ il y a quatre ans. Elle était en quête de petits boulots. « *Je savais que je devrais travailler tôt pour payer mes études après le bac. Je suis venue pour avoir un accès à Internet – que je n'ai pas à la maison – et pour la réalisation de mon premier CV* », explique-t-elle en soulignant la qualité de l'accueil.

Depuis, Anaïs s'est engagée comme bénévole dans Festi-Santé, initiative du CIJ pour prévenir la surconsommation d'alcool, les conduites sexuelles à risques, les nuisances sonores, lors d'événements festifs. Grâce au CIJ, lieu riche en infos pratiques et citoyennes, la jeune femme a aussi découvert la commission Jeunesse mise en place à la mairie d'Angoulême. « *On est le porte-parole des autres jeunes de la ville, de leurs besoins*, précise-t-elle, satisfaite. *Mon réseau social passe beaucoup par le CIJ. Ici, je me sens bien… plutôt que de rester seule dans mes bouquins. Tant que je serai à Angoulême, je continuerai d'y venir.* »





Laura Dumas,
Découvrir d'autres cultures



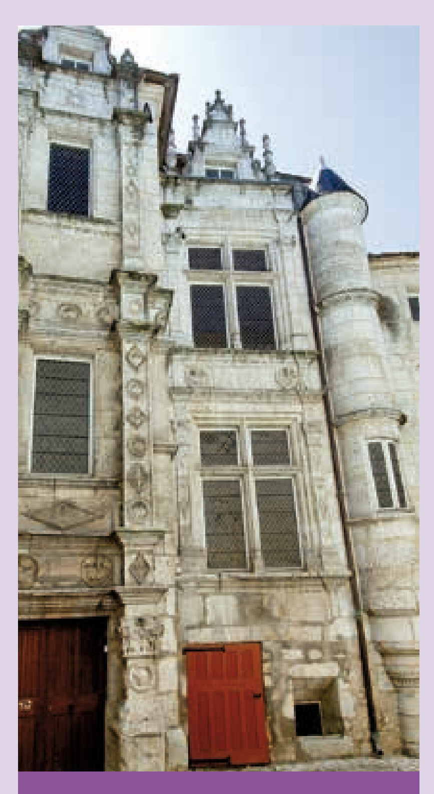
Laura Dumas, 21 ans, habite Chadurie et s'apprête à partir au Sénégal. Titulaire d'un BEP sanitaire et social, elle a passé le concours d'auxiliaire de puériculture en 2012, mais devra retenter sa chance. Depuis, la jeune femme est à la recherche d'un emploi et met ce temps à profit. Après un service civique à Tunis où elle a travaillé auprès d'enfants de mères célibataires, elle a souhaité reprendre le large. « *On découvre d'autres cultures, d'autres méthodes de travail, j'ai adoré*, sourit-elle. *Je cherchais une association, toujours dans le domaine de l'enfance, pour repartir. Mais seule, c'était difficile, il me fallait de l'aide* ». Au CIJ, Laura a trouvé l'accompagnement qui lui a permis de décrocher une Bourse régionale de la découverte et de boucler une mission pour l'association humanitaire Eden, de Cognac. Destination Dakar avec l'assurance d'enrichir son expérience professionnelle. « *Je trouve super que des gens aident les autres à avancer dans leurs projets.* »



Clément Delefosse
Un projet devenu entreprise



« *C'est la Chambre de métiers qui m'a orienté vers le CIJ. Je suis venu aux entretiens pour parler de mon projet, pour voir s'il tenait la route…* » En 2011, Clément Delefosse, titulaire d'un diplôme d'agent d'entretien du bâtiment, est confronté au chômage. L'entreprise dans laquelle il travaille depuis quelques années est mise en liquidation. Il a 25 ans et décide de s'installer comme plombier-chauffagiste. Au CIJ, il rejoint l'Atelier de la création. « *J'ai eu des rendez-vous avec un conseiller qui m'a orienté vers différentes aides* », se souvient-il. De la constitution de son dossier à l'obtention de sa bourse régionale *Désir d'entreprendre*, en passant par l'étape du jury, Clément Delefosse a été accompagné. Grâce à sa motivation et à ses compétences, l'entreprise M2O a aujourd'hui pignon sur rue dans sa commune de Ruelle. « *Au CIJ, les personnes sont à l'écoute. J'ai trouvé une aide adaptée à mes besoins* », glisse-t-il, heureux de son choix professionnel qui allie indépendance et contacts humains.



Via patrimoine. L'accueil du public se fait au rez-de-cour de la belle bâtisse Renaissance. Coût de la réhabilitation effectuée en 2012 : 90 000 €.

Saint-Simon

Un hôtel Renaissance pour découvrir la ville

Via patrimoine a changé d'adresse. L'association qui valorise Angoulême, ville d'art et d'histoire, en proposant visites, animations, conférences, publications, a quitté la tour XVe siècle de la mairie et s'est installée dans une partie de l'hôtel Saint-Simon, autre bâtisse municipale. Rez-de-cour et jardin pour recevoir les visiteurs, bureaux dans les étages, les salles d'exposition restent, elles, à la disposition du service culturel de la Ville. « *Nous sommes dans l'un des seuls vestiges d'Angoulême datant de la première Renaissance française. C'est un lieu patrimonial idéal pour recevoir tous nos publics, en priorité les habitants et le jeune public* », se réjouit la responsable, Laetitia Copin-Merlet.

Depuis le 1er mars, les amateurs ont donc rendez-vous rue de La Cloche verte pour se lancer à la découverte du patrimoine !



Détail du dessus de la porte.

mobili'volt

L'essayer, c'est l'adopter !

Depuis trois mois, mobili'volt propose à la location ses voitures écologiques et silencieuses. Si ce nouveau mode de déplacement vous tente, voici quelques clés d'utilisation.



Prix de la location : 6€ de l'heure, après abonnement et adhésion au service (tarifs préférentiels pour les abonnés STGA et les jeunes).

Comment vous abonner à mobili'volt ?
Rendez-vous sur **www.mobilivolt.fr** à la rubrique « je m'abonne » et laissez-vous guider par un site aussi ludique que pédagogique qui vous accompagnera pour remplir votre formulaire en ligne.

Quels documents sont demandés ?
Vous aurez besoin de votre permis de conduire, d'une photo d'identité, d'un justificatif de domicile et de vos références bancaires. Si vous pouvez numériser ces documents, vous pourrez les télécharger directement sur le site pour accélérer l'abonnement.

Vous avez déjà une Magicarte...
Alors la moitié du chemin est fait puisque votre Magicarte – qui devient mobili'carte – vous permet d'utiliser les voitures mobili'volt dès votre abonnement réglé. En outre, vous bénéficiez d'une réduction de 20 % sur votre abonnement mensuel.

Comment réserver votre voiture ?
En allant sur le site avec votre identifiant et votre mot de passe, vous réservez une voiture pour le créneau horaire qui vous convient, à la station de votre choix : Champ-de-Mars, Grande-Garenne, Espace Franquin, gare et proximité du pont Saint-Cybard.

Comment se conduit une mobili'volt ?
Les mobili'volt sont des véhicules automatiques, très simples d'utilisation. Il suffit de sélectionner la marche avant ou arrière grâce à un bouton placé sur le tableau de bord puis d'utiliser la pédale de l'accélérateur ou celle du frein. Les usagers prennent très rapidement plaisir à conduire et les durées d'utilisation sont de plus en plus longues.

Quelle est l'autonomie d'une mobili'volt ?
Les voitures ont une autonomie de 90 km et comme pour un véhicule thermique, cela dépend de la façon, économe ou non, de conduire... Les mobili'volt sont de vraies voitures citadines permettant d'allier trajets dans l'agglomération et courses en ville.

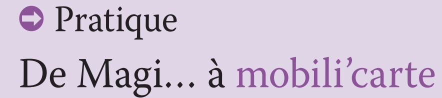
LA PAROLE À...

Christian Seseña,
Utilisateur convaincu !

Comme tous les premiers abonnés, privés et professionnels, bientôt rejoints par la mairie d'Angoulême et le GrandAngoulême, Christian Seseña, habitant de Saint-Yrieix, est convaincu de l'intérêt du service d'autopartage mobili'volt.

« Maintenant que je suis à la retraite, deux voitures à la maison, c'était une de trop. Alors je me suis abonné. Bien sûr, il y a un peu de paperasse, mais le site est très bien fait. J'ai été guidé, aidé pour l'abonnement et la découverte de la voiture. L'autopartage est une idée d'avenir même si cela demande de changer ses habitudes. Il faut s'adapter, changer son organisation, mais ça vient vite. J'espère que le service mobili'volt va s'étendre et qu'il y aura bientôt une station dans ma commune. »

où, quand, comment ?



(7j/7 et 24 h/24, appel gratuit depuis un poste fixe).
www.mobilivolt.fr (email : contact@mobilivolt.fr).
Si vous n'avez pas accès à Internet, rendez-vous au kiosque STGA (place Bouillaud à Angoulême, du lundi au vendredi de 13 h 15 à 18 h et le samedi de 8 h 45 à 12 h 15).
Inscription par courrier :
Service mobili'volt, 3 route de Labrousse, 16800 Soyaux.

Pratique

De Magi... à mobili'carte

Philippe Lavaud, maire d'Angoulême et président du GrandAngoulême, a lancé fin janvier la mobili'carte qui remplacera progressivement la Magicarte.
Elle permet de prendre les bus de la STGA et d'utiliser le service mobili'volt.
Les Magicartes existantes restent valables jusqu'à expiration et permettent également d'utiliser mobili'volt après en avoir acquitté l'abonnement.



Course

Le GrandAngoulême à petites foulées

Les Foulées du GrandAngoulême, épreuve phare de l'année sportive dans l'agglomération, se dérouleront le samedi 23 mars. Cette course sur route de 10 kilomètres (et de 70 mètres de dénivelé !) bénéficie d'un label natio-



nal et attire un nombre croissant d'athlètes. Angoulême s'apprête à accueillir plus de 1 600 coureurs sur la ligne de départ, au stade Chanzy à 18 h 30. Le parcours passera par la place Victor Hugo, le Champ-de-Mars, l'hôtel de ville, la cathédrale, descendra vers Montauzier et Saint-Cybard pour une arrivée au stade Léonide-Lacroix. Une épreuve rapide qui imposera aux athlètes d'apprécier au mieux les subtilités topographiques de la ville ! Parallèlement, des courses enfants et des mini-foulées seront proposées aux plus jeunes.
Inscriptions, règlement, parcours sur www.g2a-athletisme.com

Enfants

Des mercredis matins malins

Du 18 mars au 14 juin, les mercredis sportifs se mettent en configuration printanière. Pour cette période, les activités – gratuites – de découverte se



dérouleront au stade Léonide-Lacroix à Saint-Cybard et sur l'île de Bourgines, de 8 h 30 à 12 h 30.
Au programme : kayak, athlétisme, tennis, judo, gym, snag golf, tir à l'arc et vélo. Ces mercredis sportifs sont proposés par l'École municipale des sports aux enfants de 6 à 11 ans scolarisés à Angoulême.
Renseignements auprès de la mairie, service Vie sportive, 05 45 92 43 14.

Office municipal des sports

Au service des clubs angoumoisins

L'Office municipal des sports agit pour le développement des pratiques sportives, avec les clubs et aux côtés de la municipalité. Questions à Christian Rapion* qui vient de passer le relais de la présidence à Michel Mémin.

Angoulême.mag. – Quel est le rôle de l'Office municipal des sports ?
Christian Rapion. – L'Office municipal des sports (OMS), structure associative indépendante, joue un rôle essentiel de relais et de partenaire entre les clubs sportifs, les fédérations et la municipalité. L'OMS aide les associations sportives dans leurs démarches, dans l'organisation des manifestations, met des moyens concrets à leur disposition, comme un minibus pour les déplacements, des équipements de sonorisation, un vidéo-projecteur... Il récompense également les sportifs qui se sont distingués dans l'année, ainsi que les dirigeants et les bénévoles.

– L'OMS est une force de proposition...
Nous rencontrons les associations en dehors des événements propres à chaque discipline et cela permet d'entendre leurs besoins communs. Par exemple des salles pour les pratiques hivernales, un complexe sportif pouvant accueillir notamment l'ACH (Angoulême Charente handball), les clubs de gymnastique et les sports de combat. Ces demandes ont été présentées aux élus et nous savons qu'elles ont été entendues. L'OMS participe d'ailleurs au groupe de travail sur ces questions au sein du GrandAngoulême.



– Quel regard portez-vous sur le mandat écoulé ?
La rencontre avec les clubs et le partage d'expériences ont été parmi les actions fortes de ce mandat, que la mise à disposition, par la mairie, d'un demi-poste de secrétariat a grandement facilité. Et avec désormais 86 clubs adhérents – à peine une dizaine a choisi de ne pas adhérer – l'OMS a largement fédéré les acteurs du sport à Angoulême.

***Christian Rapion, particulièrement dynamique à la tête de l'OMS, va à présent davantage se consacrer au club G2A et au projet du futur stade d'athlétisme. L'OMS reçoit une subvention annuelle de 7 000 € de la mairie d'Angoulême et bénéficie de la mise à disposition d'un poste de secrétariat à mi-temps.**



Les sportifs à l'honneur, reçus par le maire Philippe Lavaud en novembre. Jean-Philippe Robin (à gauche), du Tennis de table de la Grand-Font, pour sa participation aux Jeux paralympiques de Londres, et Benjamin Bassaw, du G2A, membre de l'équipe de France d'athlétisme aux Jeux olympiques de Londres.



notre sélection



Jusqu'au 17 mars
EXPOSITION
Les arcanes d'Andréas, bande dessinée.
Musée d'Angoulême. 10 h – 18 h Gratuit.

Jusqu'au 24 mars
EXPOSITION
Dali par Baudoin
La Cité de la BD. 10 h – 18 h (week-end 14 h – 18 h, fermé le lundi). 6,50 € / 4 €.

EXPOSITION
The Hoochie Coochie, éditeur alternatif.
Musée du Papier. 10 h – 12 h/ 14 h – 18 h (week-end 14 h – 18 h, fermé le lundi). Gratuit.

Jusqu'au 28 avril
EXPOSITION
Carte blanche à Jean-C. Denis.
La Cité de la BD. 10 h – 18 h (week-end 14 h – 18 h, fermé le lundi). 6,50 € / 4 €.

Jusqu'en décembre
EXPOSITION
Les Trois Ogives, hommage à Fritz Lang. Installation de Didier Serplet.
Musée d'Angoulême. 10 h – 18 h du mardi au dimanche. Entrée libre.

EXPOSITION
Invisibles, affiches de films inachevés…
La Cité de la BD. 10 h – 18 h (week-end 14 h – 18 h, fermé le lundi). 6,50 € / 4 €.

Spectacles
La Tête dans les nuages



Underzo à peine reparti du 40e Festival international de la bande dessinée qu'un autre ciel nous passe au-dessus de la tête… Mais rien de menaçant dans celui-ci : avec le festival *La Tête dans les nuages*, la seule chose qui risque de nous tomber dessus, c'est un excellent moment de théâtre en famille. Car pas question de réduire cette seizième édition à du spectacle pour enfants ! Marie-Christine Léger, secrétaire générale du théâtre d'Angoulême et programmatrice du festival, y tient : *« Le spectacle jeune public, cela n'existe pas ! »* Réunis sur une grande semaine, les pièces et concerts sont tout simplement accessibles à tous les publics, sans frontières entre les générations. Cirque pour enfants éternels, escapade lumineuse avec les tout petits (*Dal Vivo !*), création poétique et sensible avec les plus grands (*Sœur, je ne sais pas quoi frère*), hip-hop féerique, ou pop espiègle : il ne vous reste que peu de jours pour emmener vos proches visiter *« les merveilleux nuages ! »*
Théâtre d'Angoulême scène nationale, La Nef et Espace Franquin jusqu'au samedi 16 mars (dernières dates ci-contre et sur www.theatre-angouleme.org).

Jusqu'au 15 mars
CIRQUE
L'Homme cirque, David Dimitri. Festival La Tête dans les nuages.
Bourgines. 19 h (sam. 20 h 30 + mer. 15 h 30). 19 € / 11 €.

Jusqu'au 16 mars
EXPOSITION
Peintres et sculpteurs.
CSCS/MJC Rives de Charente. 10 h – 12 h/14 h – 18 h (week-end 14 h – 18 h). Entrée libre.

Jusqu'au 30 mars
EXPOSITION
Quand la poésie s'affiche. Dans le cadre du Printemps des poètes.
Bibliothèque centrale, médiathèque de l'Isle-d'Espagnac, Kiosque STGA.

Jusqu'au 2 avril
CINÉMA ET CONFÉRENCES
Quand les femmes font leur cinéma
À l'occasion du 8 mars.
reseau-mpp.org

Mardi 12 mars
THÉÂTRE
Sœur, je ne sais pas quoi frère, compagnie Pour ainsi dire (création). Festival La Tête dans les nuages. Dès 9 ans.
Scène nationale. 20 h 30. 8 €.

Mercredi 13 mars
CONCERT
The kids are alright… vol. 2 : The Babbies. Festival La Tête dans les nuages. Dès 6 ans.
La Nef. 15 h 30. 5 € / 3 €.

HIP-HOP
Dorothy, par la compagnie Révolution (création). Festival La Tête dans les nuages. Dès 7 ans.
Espace Franquin. 14 h. 8 €.

JEUNESSE
Contes en doc : *Mimo, le petit dinosaure à plumes.* Avec Mazan et Graziella.
Musée d'Angoulême. 10 h 30 (3-6 ans) 15 h (7-10 ans). 1,10 €/Gratuit – 6 ans. Inscription au 05 45 95 79 88.

Mercredi 13 et jeudi 14 mars
THÉÂTRE D'OBJETS
La Galère, compagnie Bakélite. Festival La Tête dans les nuages. Dès 6 ans.
Scène nationale. 10 h – 14 h 45 – 18 h (mer.) 18 h 30 (jeu.) 8 €.

Mercredi 13, jeudi 14 et samedi 16 mars
SPECTACLE
Dal Vivo ! Escapade lumineuse de la compagnie Flop Lefebvre. Festival La Tête dans les nuages. Dès 5 ans.
Scène nationale. 11 h – 14 h (mer.) 19 h 15 (jeu.) 14 h – 16 h 30 (sam.) 8 €.

Jeudi 14 mars
CONFÉRENCE
Oui à l'ouïe, oui à la vie, dans le cadre de la journée nationale de l'audition. Organisée par le Service communal d'hygiène et de santé d'Angoulême. Avec le groupe de protection sociale Réunica.
MJC Grande-Garenne. 10 h 30 – 12 h.

Vendredi 15 mars
CINÉ-CHANSONS
Filopat et compagnie, David Sire et Pierre Caillot. Festival La Tête dans les nuages. Dès 2 ans.
Scène nationale. 19 h. 8 €.

Samedi 16 mars
ATELIER
Origa Nil : séance d'origami.
Musée du Papier. 15 h. Gratuit. Inscription au 05 45 92 73 43.

CONCERT
Yoyoyo Acapulco. Festival La Tête dans les nuages. Dès 7 ans.
La Nef. 19 h 30. 7 €.

Dimanche 17 mars
VISITE
En caban, gare aux embruns ! Les coursives du musée et la Charente déchaînée…
Musée du Papier. 15 h/16 h 30. 1,60 € / 1,10 €. Inscription au 05 45 92 73 43.

Lundi 18 mars
SPORTS
Une année de culture solidaire : randonnée de 8 km.
CSCS MJC Sillac Grande-Garenne Frégeneuil. 13 h. Sur inscription au 05 45 91 76 11.

Mardi 19 mars
CHANSON
Marc Lavoine
Espace Carat. 20 h. 49 € / 42 €.

CONCERT
Audition du conservatoire : la classe de viole de gambe de Yuka Saïto.
Musée d'Angoulême. 18 h. Gratuit.

Du 19 au 30 mars
EXPOSITION
Les petits mondes d'Émile Jadoul. Exposition itinérante pour les tout petits (jusqu'à 5 ans). Dans le cadre de Petites Oreilles en goguette.
Médiathèque de Ma Campagne.

Mercredi 20 mars
EXPOSITION
Les 400 goûts. À destination des enfants de 3 à 6 ans.
CSCS MJC Sillac Grande-Garenne Frégeneuil. 14 h. Gratuit.

JEUNESSE
Tous au Nil ! Réaliser ses propres bulles, avec Élisa Laget. De 8 à 10 ans.
Musée du Papier. 14 h. 1,60 €. Sur inscription au 05 45 92 73 43

Mercredi 20 et jeudi 21 mars
THÉÂTRE
La Contrebasse, de Patrick Süskind, avec Clovis Cornillac.
Scène nationale. 20 h 30. 27 € / 19 €.

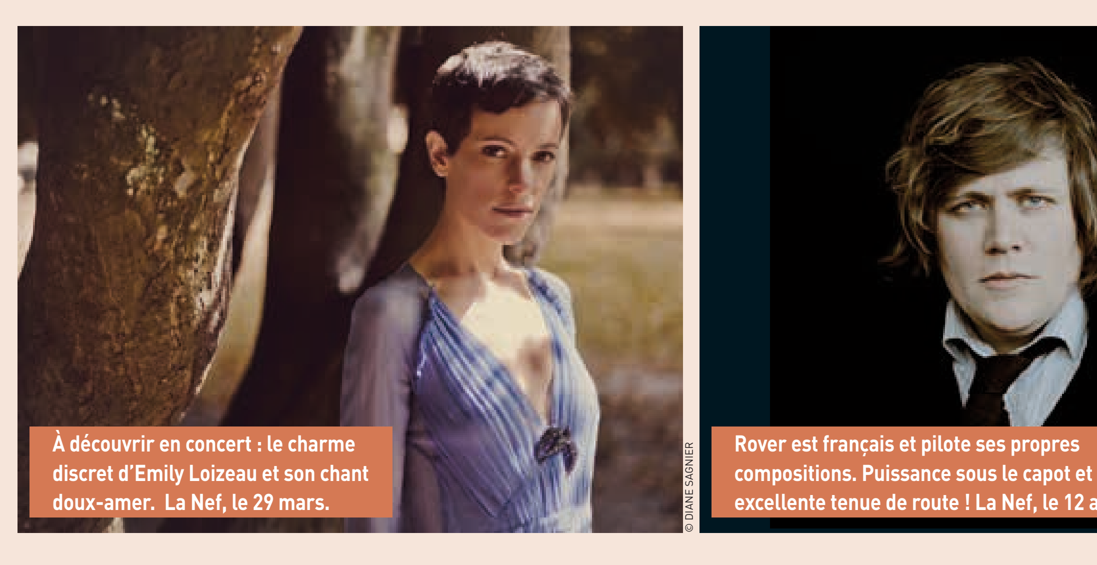
Jeudi 21 mars
DÉCOUVERTE
Les jeudis midi : *Les druides*, avec Alain Duval.
Musée d'Angoulême. 12 h 15 – 13 h. 1,60 € / 1,10 €.

Vendredi 22 mars
LOISIRS
Soirée jeux, organisée par la ludothèque.
CSCS/MJC Rives de Charente. 20 h – 23 h. Entrée libre.

LOISIRS
Soirée jeux, organisée par la ludothèque Prêt Lude.
CSCS MJC Sillac Grande-Garenne Frégeneuil. 17 h. Gratuit.

VISITE
Le cimetière de Bardines. À la découverte du « Père-La-chaise » d'Angoulême.
Bardines 14 h 30. Gratuit.


La Contrebasse, de Patrick Süskind, avec Clovis Cornillac. Scène nationale les 20 et 21 mars.


À découvrir en concert : le charme discret d'Emily Loizeau et son chant doux-amer. La Nef, le 29 mars.
Rover est français et pilote ses propres compositions. Puissance sous le capot et excellente tenue de route ! La Nef, le 12 avril.
© DIANE SAGNIER © DR

CONFÉRENCE
Les femmes qui lisent sont dangereuses, par Bernard Tardy.
Maison des peuples et de la paix. 19 h. Gratuit.

Samedi 23 mars
CLASSIQUE
Orchestre Poitou-Charentes, dir. Jurjen Hempel, avec Gilles Apap, violon. Prokofiev, Monnet, Schumann.
Scène nationale. 20 h 30. 32 € / 21 €.

RAP
Oxmo Puccino
La Nef. 20 h 30. 24 € / 22 € / 17 €.

Dimanche 24 et mercredi 27 mars
MARIONNETTES
Le métier de l'ours, de Michel Belezy.
Théâtre de poche. 16 h (dim.) 15 h (mer.) 6 €/4,50 €

Mardi 26 mars
DÉCOUVERTE
Archives mystères
Archives municipales. 13 h 15 – 13 h 45. Gratuit. Sur inscription au 05 45 69 15 26

Mercredi 27 mars
VISITE
Sortie évasion au jardin du Bandiat.
CSCS MJC Sillac Grande-Garenne Frégeneuil. 9 h 30 – 16 h. 1 €. Sur inscription au 05 45 91 76 11.

Mercredi 27 et jeudi 28 mars
DANSE
Roméo et Juliette, de Berlioz. Chorégraphie Thierry Malandain.
Scène nationale. 20 h 30. 32 € / 21 €.

Jeudi 28 mars
DÉCOUVERTE
Les jeudis midi : *Une histoire du paysage*, avec Émilie Falk.
Musée d'Angoulême. 12 h 15 – 13 h. 1,60 € / 1,10 €.

Vendredi 29 mars
SALON
Forum de recrutement : Les métiers, la rencontre. 50 entreprises, 300 contrats.
Logis de Lunesse. 10 h – 18 h. Entrée libre.

CHANSON
Emily Loizeau
La Nef. 20 h 30. 24 € / 22 € / 17 €.

Samedi 30 mars
VISITE
Balade fluviale sur « la couleuvre Charente ». Entre Angoulême et Cognac.
Musée du Papier. 10 h. 7 €. Sur inscription au 05 45 92 73 43



Exposition
La face cachée de la BD



Il y a aussi sur la planète BD une face cachée : moins sous le soleil des médias que l'autre, elle fait pourtant rêver autant, sinon plus. Peuplée d'éditeurs alternatifs, traversée de projets insensés, travaillée par l'audace et la rigueur. C'est à l'un de ces éditeurs différents que le Festival international de la bande dessinée (FIBD) 2013 a consacré une exposition accueillie au musée du Papier jusqu'au 24 mars : The Hoochie Coochie. Ils sont de Poitiers, malgré le nom à coucher dehors emprunté à l'univers du blues, et depuis dix ans fabriquent des *« livres imprimés à l'encre et à l'huile de coude ».* À leur actif : deux revues régulières, *Turkey Comix* et *DMPP*, primées l'une après l'autre au FIBD ; quatre à six livres publiés par an ; une dizaine d'auteurs-éditeurs animés par la même exigence, le même amour du savoir-faire, et la même volonté avouée de faire bouger les choses. L'exposition est foisonnante, passionnante, et pleine d'encre dans l'atelier de gravure : mais qui a dit que les âges numériques auraient la peau du bon vieux papier ?
Musée du Papier, jusqu'au 24 mars, entrée libre.

En avril
EXPOSITION
L'Afrique, mois de la photo organisé par Émoi photographique. Avec notamment une expo Lucien Clergue au musée d'Angoulême.
Lieux divers.

Mercredi 3 avril
POP-ROCK
Asaf Avidan & Band
La Nef. 20 h 30. 22 € / 20 € / 15 €.

SPECTACLE MUSICAL
Rime of the Ancien Mariner, de Samuel Taylor Coleridge. Avec The Tiger Lilies.
Scène nationale. 20 h 30. 25 €/17 €.

Vendredi 5 avril
JAZZ
La leçon de jazz : Keith Jarrett, par Antoine Hervé.
Scène nationale. 20 h 30. 25 €/17 €.

Samedi 6 et dimanche 7 avril
ATELIER
Stage de sérigraphie sur mesure.
Atelier des Mains sales. 9 h – 12 h 30/13 h 30 – 18 h. 200 €/week-end. Inscription : www.lesmainssales.eu

Du mardi 9 au jeudi 11 avril
THÉÂTRE
Théâtre sans animaux, de Jean-Michel Ribes.
Scène nationale. 20 h 30. 32 € / 21 €.

Vendredi 12 avril
POP-ROCK
Rover
La Nef. 20 h 30. 17 € / 15 € / 10 €.

Du 12 au 15 avril
MARCHÉ FOIRE
Foire Exposition : 250 exposants. Thème : l'Espagne.
Espace Carat. 9 h 30 – 19 h (sam. 20 h, lun. 18 h). 5 €/gratuit moins de 5 ans.

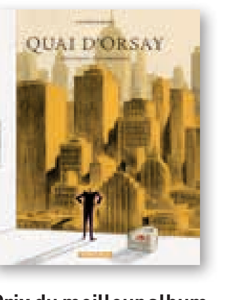
Du 15 au 26 avril
EXPOSITION
Moi, jeune citoyen, citoyenne. Droits et devoirs des 9-13 ans.
MJC Grande-Garenne.

40e FIBD
Le palmarès


© P'ART+. PHOTO JORGE FIDEL ALVAREZ

Grand Prix de la Ville d'Angoulême :
Willem (qui devient ainsi le président du jury du Festival 2014)

Prix spécial 40e anniversaire :
Akira Toriyama



Prix du meilleur album :
Quai d'Orsay, chroniques diplomatiques (T2), d'Abel Lanzac et Christophe Blain





Prix du public Cultura :
Tu mourras moins bête (T2) – Quoi de neuf Docteur Moustache, de Marion Montaigne

Prix spécial du jury :
Le Nao de Brown, de Glyn Dillon

Prix de la série :
Aâma (T2) – La multitude invisible, de Frederik Peeters

Prix révélation :
Automne, de John McNaught

Prix jeunesse :
Les Légendaires – Origines (T1) W

Prix du patrimoine :
Krazy Kat (Vol. 1), 1925-1929, de George Herriman

Prix polar SNCF :
Castilla Drive, d'Anthony Pastor

Prix de la BD alternative :
Dopututto Max (T3)

Majorité

L'Opposition en force derrière la Majorité

Le Conseil Municipal est un espace de débats et de prises de décisions, composé d'une Majorité qui propose et d'une Opposition qui s'oppose. Le Conseil peut également adopter des motions présentées par n'importe quel groupe politique qui en fait la demande. Si elles n'ont pas de caractère décisionnel, elles n'en sont pas moins importantes dans le débat d'idées qui anime la vie politique locale. Quatre motions présentées par la Majorité lors du dernier Conseil Municipal du 8 février ont obtenu le soutien de l'Opposition quasi unanime.

Motion contre les licenciements boursiers : une loi pour interdire les licenciements boursiers est une mesure d'intérêt général pour lutter contre ces stratégies financières qui sacrifient les salaires, les emplois, le développement économique et social de nos territoires. Eu égard à la dégradation de la situation industrielle en France, en Charente et dans l'Angoumois, le Conseil Municipal d'Angoulême demande aux parlementaires de légiférer en urgence et de présenter au Parlement un texte visant à interdire les licenciements boursiers, d'exclure du champ légal des licenciements économiques ceux qui ont été effectués dans des entreprises ayant versé des dividendes à leurs actionnaires au titre d'au moins un des deux derniers exercices.

Motion de soutien aux salariés de la SAFT Nersac : grâce à des synergies possibles avec Leroy-Somer et Schneider, un projet autour du véhicule de demain (électrique et hybride) pourrait être construit. Ce projet s'inscrirait parfaitement dans un pôle d'excellence d'énergie du futur pour le bassin d'emploi d'Angoulême. Le site de Nersac doit y être présent.

Motion de soutien au mariage pour tous : les élus sont favorables à l'extension des droits engendrés par le texte de loi visant à ouvrir le mariage aux personnes de même sexe, dans une logique d'égalité de traitement des couples homosexuels et hétérosexuels. Parce qu'il est absolument essentiel que la loi assure enfin à tous les couples sans aucune exception une totale égalité de traitement, de droit, de devoir et de protection. Par cette motion, le Conseil Municipal apporte son soutien au gouvernement dans le débat actuellement en cours au Parlement.

Motion en faveur de la réforme des rythmes scolaires : le Conseil Municipal, comme les élus des villes de La Rochelle, Poitiers et Niort, a pris la décision de mettre en place dès la rentrée prochaine la réforme des rythmes scolaires pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les arguments pédagogiques en faveur de cette réforme sont irréfutables et force est de constater que la journée actuelle de nos écoliers est en effet plus longue et plus chargée que celle de la plupart des autres élèves dans le monde. D'autre part, le nouvel aménagement du temps scolaire permettra la mise en place d'un projet éducatif territorial. Enfin, nous savons que le fonds exceptionnel (dotation forfaitaire de 50 euros par élèves) sera versé à toutes les communes mettant en place la réforme dès 2013.

Il n'est pas coutume que l'Opposition, au moins une partie d'entre elle, soutienne ainsi la Majorité en reconnaissant le bien-fondé de ses convictions. Cela mérite d'être salué.

Philippe Lavaud - Janine Guinandie - Catherine Pérez - Laurent Peslerbe - Frédéric Sardin - Françoise Coutant - Dominique Thuillier - Joël Lachaud - Gérard Desaphy - Marie Marion -Anissa Acharki - Djillali Merioua - Yves Brion - Colette Bouffinie - Chantal Mineur - Véronique Mausset - Dominique Lasnier - Assane Fall - Marie-Line Huc - Nadine Guillet - Victor Kerriguy - Françoise Lamant - Nicolas Baleynaud - Philippe Soulat - Francine Faity - Rachid Rahmani - Madeleine Labie - Redwan Louhmadi - Nicolas Denis - Xavier Gaignerot - Marie-Christine Germaneaud - Alain Morange - Noëlle Longueville

Appelez-nous au 05 45 38 70 18 – blog : angoulemeavance.org

Opposition

Basseau n'est plus une priorité pour la gauche

Après le succès de l'ORU Ma Campagne que Philippe Lavaud a trouvé toute préparée, quel bilan pour celle de Basseau qui dépendait de lui ?

Report de la moitié des investissements prévus (- 4 millions d'euros)
Réduction de 4,5 millions d'euros du budget voirie
Destruction de logements supplémentaires
Abandon du projet de place centrale
Abandon du pôle commercial de proximité
Abandon des logements en accession à la propriété
Retard considérable pour le pôle petite-enfance
Report du calendrier jusqu'en 2015
Colère des habitants qui se sentent trompés



Voilà le résultat de la **mauvaise gestion** du dossier ORU par l'équipe de Philippe Lavaud.
Y a-t-il encore **un projet et un avenir pour Basseau** dans la tête de nos élus majoritaires ?
Les Angoumoisins attendent **une réponse et des actes** pour être rassurés sur l'avenir qu'envisage la gauche pour notre ville.

Delphine Groux - Stéphanie Randazzo - Jean-Bernard Bolvin - Jean-Marie Benteyn - François Élie - Samuel Cazenave - Xavier Bonnefont - Bernadette Fave - Stéphanie Garcia - Philippe Vergnaud
Appelez-nous au 05 45 38 70 16 - blog : www.angouleme-opp.org

Sacs-poubelles

Distributions de rattrapage

Jusqu'en juin, des distributions de sacs-poubelles sont organisées pour les habitants n'ayant pas pu se rendre aux distributions effectuées entre septembre et janvier.
Prochaines dates : les vendredis 29 mars, 26 avril, 31 mai et 28 juin de 13 h à 18 h à l'Écopôle de Frégeneuil, rue du Port Thureau (sur le parking situé en face du service Déchets ménagers du GrandAngoulême). Un justificatif de domicile est impératif et les personnes disposant d'un bac individuel peuvent venir se doter en sacs jaunes, munies de la convention comportant le code-barre : l'enregistrement sera plus rapide.
Rappel : les habitants dont les immeubles sont équipés de bacs ou de colonnes enterrées ne sont pas concernés.
Plus d'informations sur : www.pluspropremaville.fr et N°Vert 0 800 77 99 20

Conseil municipal

Quatre motions adoptées !


©IMAGE D'ARCHIVE

Si son rôle est de régler les affaires de la commune par ses délibérations, de prendre des décisions, le conseil municipal est aussi un lieu d'échanges et de débats, pendant lequel les élus peuvent émettre des vœux : questions de société ou d'économie, problèmes d'envergure internationale ayant des répercussions locales, la variété de ces « motions » est à la mesure de l'esprit de démocratie qui anime ces rendez-vous.
Ainsi, lors du conseil municipal du 8 février, les élus de la majorité, conduite par le maire Philippe Lavaud, ont tenu à apporter leur soutien au Gouvernement sur la loi en faveur du mariage pour tous et à réaffirmer l'engagement de la Ville dans la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée 2013.
Ils ont aussi émis le vœu que le Gouvernement légifère en urgence afin de présenter au Parlement un texte visant à interdire les licenciements boursiers.
Enfin, ces mêmes élus ont réitéré leur souhait qu'une réflexion soit menée autour du site SAFT de Nersac, dans l'objectif de pérenniser et de développer les activités présentes, afin d'y maintenir l'emploi et de renforcer l'attractivité du bassin économique d'Angoulême.
Les élus de l'opposition, quant à eux, ont réaffirmé leur volonté de défendre le tissu et l'équilibre commercial du territoire et leur engagement auprès de ceux qui œuvrent pour la redynamisation des quartiers et du centre-ville.

Permanences

Joël Lachaud
Mercredi 3 avril de 10 h à 11 h 30 à l'EPM de Ma Campagne, près de l'Espace Louis-Aragon.
Mercredi 10 avril de 10 h à 11 h 30 à la maison de l'ORU de Basseau.

Prochain conseil municipal

Lundi 25 mars à 18 h à l'hôtel de ville.

Budget primitif 2013

Liste des ratios obligatoires

En application de l'article 2313.1 du Code général des collectivités territoriales, les données synthétiques sur la situation financière de la commune font l'objet d'une insertion dans une publication locale.
Les 11 ratios obligatoires sont comparés aux moyennes nationales des comptes administratifs de l'exercice 2010 (dernière année connue des villes de même strate).

Informations financières et fiscales	Valeurs ville (2011)	Moyennes nationales de la strate (2010)
1. Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 495	1 226
2. Produit des impositions directes/population	655	553
3. Recettes réelles de fonctionnement/population	1 728	1 445
4. Dépenses d'équipement brut/population	229	293
5. Encours de la dette/population	1 737	1 030
6. Dotation globale de fonctionnement/population	373	298
7. Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	59,46 %	57,80 %
8. Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	169,66 %	102,30 %
8 bis. Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi	117,86 %	87,60 %
9. Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	93,72 %	91,90 %
10. Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	13,25 %	20,80 %
11. Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	100,53 %	71,70 %

www.musiques-metisses.com

Goran Bregović, Groundation,
Alpha Blondy,
Hugh Masekela, SKIP&DIE, DJ Click,
Fanfare Eyo'nlé, Jupiter & Okwess
International ...

38e édition

MUSIQUES MÉTISSES

Jusqu'au 28 mars, **le pass 3 jours** est au tarif exceptionnel de **50€** ! (hors frais de location)

17.18.19 MAI ANGOULÊME

RÉSERVATIONS ET POINTS DE VENTE : Réseau DIGITICK – www.digitick.com – 0 892 700 840 (0,34€ TTC/min) • Réseau FNAC (Carrefour – Géant – Magasins U – Intermarché) – www.fnac.com; www.francebillet.com – 0892 683 622 (0,34€ TTC/min) • Réseau TICKETNET (Auchan, Cultura, E.Leclerc, Virgin Megastore) – www.ticketnet.fr, 0892 390 100 (0,34€ TTC /min) • Réseau local (Théâtre d'Angoulême · Scène Nationale : 05 45 38 61 62 ou 63 / Librairie Chapitre Angoulême / CIJ / Office de Tourisme du Pays d'Angoulême / Credes : 05 45 90 66 39 – www.credes.asso.fr)